

Conférence de presse annuelle
« Attentes de l'économie à l'égard de la nouvelle législature »
Jeudi 12 janvier 2012

Seul l'exposé prononcé fait foi.

Attentes de l'économie pour la nouvelle législature

Gerold Bührer, président d'economiesuisse

Mesdames et Messieurs,

Une boussole fiable : voilà ce dont nous avons urgemment besoin dans les eaux agitées de la politique économique actuelle. economiesuisse entend baliser, par les postulats présentés ci-après, la voie dans laquelle elle entend s'engager pendant la nouvelle législature. Nous voulons affronter les défis croissants sur la base de positions claires. J'attends également du Conseil fédéral, dans ce contexte difficile, qu'il agisse avec détermination en faveur des conditions-cadre nécessaires pour consolider la compétitivité de l'économie.

L'économie suisse a surmonté jusqu'ici avec succès la crise financière et la récession qui a suivi en 2009, ainsi que les développements dramatiques de la question de la dette depuis 2010. La capacité d'innovation, domaine dans lequel notre pays occupe les premières places, la discipline financière et la conquête de nouveaux marchés y ont apporté une contribution décisive. Près de 400 000 emplois ont été créés depuis 2003, portant la totalité des places de travail dans notre pays à plus de 4 millions. En outre, malgré un repli conjoncturel, le nombre des emplois à la fin du troisième trimestre de 2011 avait augmenté de quelque 40 000 en comparaison de l'année précédente.

L'affaiblissement de l'économie à l'échelle mondiale, la crise de la dette et le franc surévalué mettent à nouveau nos entreprises à rude épreuve. Dans ce contexte, les déséquilibres structurels en Europe et en Amérique du Nord pèsent particulièrement lourdement dans la balance. Il faudra du temps pour y remédier. Les risques qui pèsent sur les marchés financiers et sur l'économie réelle resteront donc élevés. Je pars ainsi de l'idée que l'économie suisse reste exposée à de fortes contraintes, en raison d'une croissance européenne anémique, mais qu'elle ne tombera pas en récession au cours de cette année. L'environnement économique des années à venir pourrait être affecté par les facteurs suivants :

1. Pas d'allègement rapide en vue sur le front de la dette en Europe et aux États-Unis, susceptible de rétablir la confiance.
2. Persistance des incertitudes relatives à la crise institutionnelle après les récentes réunions au sommet de l'Union européenne, avec le risque d'aggravation des forces centrifuges.

3. Réallocations douloureuses des budgets publics, avec des effets négatifs pour les investissements d'avenir et pour l'engagement du secteur public en faveur de la compétitivité (« crowding out »).
4. Affaiblissement de la dynamique de croissance par les effets conjugués d'une imposition et d'un endettement excessifs, d'une rigidité accrue des marchés du travail et de réflexes de rejet de nouvelles technologies.
5. Risque persistant d'une surévaluation du franc en tant que monnaie refuge.

Face à cette détérioration de l'environnement socio-économique, ce ne sont pas des interventions étatiques désordonnées, mais bien une politique de croissance basée sur l'économie de marché et des entreprises dynamiques qui sont demandées. C'est la seule voie possible pour atténuer les risques d'un ralentissement de l'économie suisse. Il s'agira, tant sur le plan de la fiscalité que des dépenses publiques, de renforcer les efforts en faveur de l'attractivité de notre site économique. Il conviendra, dans l'intérêt de la compétitivité de nos entreprises et de leurs emplois, d'éviter strictement tous nouveaux prélèvements.

1. Politique monétaire – préserver absolument l'indépendance de la Banque nationale

En matière de politique monétaire, il faudra veiller sur l'indépendance de la Banque nationale, surtout au vu des turbulences actuelles. En lien avec la démission du président de la Banque nationale, Philipp Hildebrand, je souhaiterais clarifier un point : la crédibilité de la Direction de la Banque nationale est sans nul doute la valeur la plus précieuse. Aussi, malgré tous les services rendus, la démission de Philipp Hildebrand était inéluctable dans l'intérêt de la stabilité et de la réputation de la Banque nationale. À cela s'ajoute que le vol de données a porté un préjudice grave à la place financière suisse et aux institutions politiques en général. Il est indispensable que les faits soient éclaircis à la fois rapidement et complètement. Sous aucun prétexte, on ne saurait accepter que, à la suite des récents événements, la Banque nationale soit politisée et qu'elle soit entravée dans l'accomplissement de son mandat.

Sur le plan de la politique monétaire, il convient de défendre résolument le taux plancher tant que subsistera la problématique de la dette en Europe et aux États-Unis. Un arrimage durable du franc à l'euro, tout comme la constitution d'importants stocks d'actions, ne constituent pas une option valable.

2. Politique économique extérieure – priorité aux accords bilatéraux et de libre-échange

En matière d'économie extérieure, les accords bilatéraux avec l'Union européenne et le renforcement des accords de libre-échange avec des pays extra-européens figurent au centre de nos préoccupations. La libre circulation des personnes est l'un des piliers de nos relations avec l'UE. Il s'agit de la poursuivre car elle présente un intérêt fondamental pour nous. Mettre les accords bilatéraux en danger pour cette raison reviendrait à jouer avec le feu. Il conviendra en revanche de lutter avec détermination et de manière ciblée contre les différents abus dans le cadre des mesures d'accompagnement.

Quant aux adaptations institutionnelles nécessaires à la simplification des procédures dans les relations avec l'UE, il faudra promouvoir des solutions compatibles avec notre indépendance et notre système de démocratie directe. C'est pourquoi la reprise telle quelle dans le droit suisse du code de conduite de l'UE dans le domaine de la fiscalité des entreprises ne peut être un objet de négociation.

Compte tenu de l'impasse dans laquelle se trouve la libéralisation multilatérale du commerce, des efforts accrus devront être entrepris en faveur de nouveaux accords de libre-échange. Les négociations en cours avec la Chine, l'Inde et la Russie sont à cet égard prioritaires. Des solutions satisfaisantes en matière de sauvegarde de la propriété intellectuelle, de réduction des droits de

douane sur une large échelle et un accès pour les investissements directs et les marchés publics doivent être négociés avec ces pays. Globalement, la priorité doit être donnée à la qualité des différents accords. Sur le plan de la politique intérieure, les avantages économiques résultant de l'ouverture de nouveaux marchés devront l'emporter sur la sauvegarde d'intérêts particuliers de telle ou telle branche.

Dans ce domaine, un test important nous attend au début de la nouvelle législature: l'initiative de l'ASIN « Accords internationaux : la parole au peuple ! ». Notre position à son égard est claire : cette initiative entrave notre marge de manœuvre et notre liberté de négociation. Elle doit être rejetée résolument.

3. Politique financière et fiscale – frein à l'endettement, attrait fiscal

Le frein à l'endettement a fait ses preuves pour assurer la discipline financière de la Confédération. Il doit être soutenu et élargi à nos institutions sociales. Ce n'est qu'ainsi que ces dernières pourront être pérennisées financièrement et que l'on pourra réduire l'effet d'éviction qu'elles provoquent au détriment d'autres tâches dans le budget de l'État. Il y a lieu d'engager sans tarder le réexamen des tâches, dans le but de libérer des ressources en faveur de réformes et de dépenses promouvant la croissance. Dans les assurances sociales, en particulier dans le cas de l'AVS et de l'AI, les réformes nécessaires doivent aussi se poursuivre. Tout dérapage aurait de graves conséquences socio-économiques. Après le prélèvement de nouvelles recettes pour consolider l'AI, il convient désormais de procéder aux corrections nécessaires en matière de dépenses, de manière à désendetter l'assurance à l'échéance de l'augmentation de la TVA fin 2017.

Dans le domaine de la politique fiscale, il s'agira d'empêcher toute forme de régression, telle la réintroduction de la double imposition des apports de capital. Le cas échéant, la Suisse se pénaliserait elle-même. Raison pour laquelle il faut saluer le rejet par le Conseil national de motions en ce sens. En matière d'imposition des entreprises, la défense contre les attaques de l'étranger devra aller de pair avec le renforcement de notre attractivité fiscale. À ce propos, il revient en particulier aux cantons concernés d'utiliser la flexibilité existante pour mettre en place des réductions d'impôts et de nouvelles formes de taxation des revenus mobiles. Il faut enfin mettre en œuvre la réforme de l'imposition des entreprises III, spécialement la suppression de l'imposition de l'apport de capital.

Quant à la taxe sur la valeur ajoutée, le rejet du taux unique a principalement fermé la porte à une réduction de la bureaucratie et à une augmentation du pouvoir d'achat. Sachant que la part des coûts de l'alimentation représente seulement 7 % des dépenses des ménages privés, le taux unique aurait entraîné à terme une hausse moyenne du pouvoir d'achat de plusieurs centaines de francs par année, notamment au profit des classes moyennes. Ces faits ne doivent pas être passés sous silence plus longtemps. Nous resterons attentifs à cette question.

4. Politique de l'énergie, de l'environnement et des infrastructures – nouvelles orientations et réalités économiques

La nouvelle législature constituera pour la Suisse une période de mise en œuvre de nouvelles orientations en matière de politique des infrastructures, de l'énergie et de l'environnement. Pour ce qui concerne les transports publics, nous sommes partisans d'un financement accru par les utilisateurs. L'accroissement des capacités doit se concentrer clairement sur le concept du Conseil fédéral, en particulier la suppression des goulets d'étranglement, et aux améliorations en termes d'économie publique et de gestion d'entreprise. Le développement du secteur routier devra s'orienter sur la charge effective du trafic. Ce faisant, dans certains projets particuliers, tel le tunnel du Gothard, des financements en partenariat public-privé (PPP) devront être pris en considération.

Quant à la mutation énergétique annoncée, dans l'intérêt de l'économie et des emplois elle devra respecter les éléments déterminant que sont la sécurité de l'approvisionnement, des prix compétitifs et la sauvegarde de l'environnement. Les entreprises continueront de faire leur part, en poursuivant leurs efforts d'économie et de progrès technologiques. Pour compenser, sans effets secondaires graves, la perte de 40 % de notre approvisionnement électrique suite à la décision de sortie du nucléaire, il s'agira de satisfaire notamment aux exigences suivantes :

- Compte tenu des coûts énormes engendrés par une panne d'électricité, la sécurité de l'approvisionnement devra être la priorité absolue.
- La fiscalisation des prix de l'énergie ne devra pas conduire à une détérioration de la compétitivité des entreprises suisses sur les marchés internationaux.
- Il faut mener à terme les négociations sur l'électricité avec l'Union européenne. Il convient aussi d'engager une étude sur les effets pour la Suisse des mesures régulatrices résultant d'un éventuel accord sur l'énergie.
- La Suisse devrait continuer de jouer son rôle de précurseur en matière de politique climatique. Mais plutôt que de se lancer en solitaire dans une politique de fiscalisation, il convient de mettre l'accent sur des accords par objectifs, basés sur l'innovation technologique et sur des conditions-cadre positives pour les sources d'énergie renouvelables.

5. Formation et recherche – priorité aux branches MINT

Pour stimuler l'innovation, la priorité budgétaire devra être donnée aux dépenses de formation et de recherche. Pour affronter avec succès la mutation technologique, les branches MINT (mathématique, informatique, sciences naturelles et technique) devraient bénéficier d'efforts particuliers. Il convient à ce propos de renforcer le positionnement des écoles polytechniques et des hautes écoles spécialisées. Quant à la CTI (Commission pour la technologie et l'innovation), qui constitue un lien important entre la recherche et les PME, ce sont en particulier la planification pluriannuelle et la qualité qu'il convient d'assurer. Il faut poursuivre le développement conjoint de notre système éprouvé de formation duale, plutôt que d'opposer les formations professionnelle et universitaire. Il s'agit de promouvoir le débat sur la qualité et le lien entre la formation et le marché du travail.

6. Régulation

La régulation joue un rôle de plus en plus marquant en termes de compétitivité. C'est pourquoi tout projet doit être davantage évalué à l'aune de sa proportionnalité et de son impact sur l'attrait de la place économique suisse. À ce propos, la nouvelle législature devra se préoccuper en priorité des aspects suivants :

- L'initiative populaire pour six semaines de vacances doit être refusée dans l'intérêt de l'économie et de l'emploi.
- Une mise en œuvre non bureaucratique de la protection de la marque « Swissness ».
- Un assouplissement du droit de la construction, en favorisant notamment l'harmonisation des réglementations cantonales et communales.
- La renonciation, en matière de droit des marchés financiers et de lutte contre le blanchiment d'argent, à un perfectionnisme suisse dommageable pour notre compétitivité.
- En ce qui concerne le contre-projet à l'initiative « contre les rémunérations abusives », il importe de renforcer les droits des actionnaires et de préserver l'attrait de la place économique suisse.

Les entreprises, la politique et les partenaires sociaux seront mis à forte contribution ces prochaines années pour relever le nombre croissant des défis économiques auxquels nous serons confrontés. La sauvegarde et l'implantation d'entreprises compétitives et de leurs emplois figurent au centre de nos

préoccupations. Sur le plan politique, les six piliers de croissance présentent une importance considérable. Il y a lieu de répondre à une pression à l'adaptation accrue par la volonté sans faille de réformer les structures à tous les niveaux de l'économie. Le verrouillage de certains marchés, qu'il s'agisse du courrier postal, des livres ou de l'économie d'exportation à travers l'agriculture, produit tôt ou tard des effets boomerang. La fiabilité de la place financière et des institutions politiques doit absolument être préservée, en particulier au vu des grandes incertitudes qui perdurent. L'acceptation des réformes nécessaires sera favorisée par un dialogue transparent entre l'économie, la politique et les partenaires sociaux, dans l'intérêt bien compris de toute l'économie suisse.